



**CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR
DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE**

ANNÉE 2018

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

- Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

Nom de naissance

Prénom usuel

Jour, mois et année

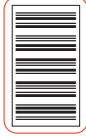
Signature obligatoire

Numéro de candidature

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
N° de candidature : _____
(si absence de code barre)
Signature : _____



Faire comme ceci



Ne pas faire



ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION



Axe de lecture code à barres candidat

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾
⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Interne

Pour l'emploi de : **Contrôleur des Finances publiques**

Épreuve n° : **2**

Matière : **042 – Comptabilité privée**

Date : **0 5 1 2 2 0 1 7**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

NOTE / 20

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :
 Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur **NOIRE** ou **BLEUE**.

EXEMPLE DE MARQUAGE :

Faire comme ceci



Ne pas faire



Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

Cadre A réservé à la notation

20	19	18
17	16	15
14	13	12
11	10	09
08	07	06
05	04	03
02	01	00
Décimales		
,00	,25	,50

Cadre B réservé à la notation rectificative

20	19	18
17	16	15
14	13	12
11	10	09
08	07	06
05	04	03
02	01	00
Décimales		
,00	,25	,50
Erreur		

NOTE / 20

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Les candidats sont autorisés à utiliser les matériels et documents suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- *le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Sont interdits :

- *les téléphones portables ainsi que les montres et/ou tout autres objets et accessoires connectés.*
- *l'utilisation de tout autre document ou matériel autre que le matériel nécessaire pour composer.*

Ce sujet comporte cinq exercices, indépendants les uns des autres.

Vous traiterez l'ensemble des exercices dans l'ordre choisi.

EXERCICE 1

Vous êtes le comptable de la société TOUVA BIEN, société spécialisée dans le secteur de la restauration. Le chef d'entreprise, peu initié à la comptabilité et à son environnement, souhaiterait avoir quelques renseignements complémentaires.

Travail à effectuer

Donnez une définition des termes suivants (en quelques lignes) et précisez la classe des comptes mouvementés ou utilisés pour chacun d'entre eux :

- Charges
- Produits
- Solde intermédiaire de gestion
- Valeur mobilière de placement
- Capacité d'autofinancement
- Capital
- Compte de l'exploitant
- Bénéfice fiscal

EXERCICE 2

La société EMMA PIME spécialisée dans le négoce de bonbons vous a embauché pour tenir la comptabilité de la société. Au cours du mois d'avril N, l'ancien comptable de la société, maintenant en retraite, avait passé les écritures suivantes pour les opérations visées :

a) 1^{er} avril N : Achat de 10 présentoirs dont 5 sont destinés à la revente et 5 seront utilisés dans votre réseau de distribution. La valeur unitaire de chaque bien est de 1 000 € HT. La facture de votre fournisseur HARIBA qui est allemand est datée du 1^{er} avril N. L'achat sera réglé le 20 mai N.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
6061 44566	5121	Achat présentoirs TVA Déductible sur biens et services Compte CRCA	8 333,33 1 666,67	10 000

b) 3 avril N : Commande de 500 kg de DRAGIGOLO au prix catalogue de 3 euros le kg hors remise et hors taxe. La facture est émise le jour même par le fournisseur et réglée le 15 avril N. La société bénéficie de remises commerciales selon les termes suivants :

Pour toutes les commandes de 1 à 100 kg = 10 %

Pour toutes les commandes à partir de 100 kg = 15 %

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
6071 44566	6097 4111	Achat marchandises TVA Déductible sur biens et services Remise sur achat Fournisseur de DRAGIGOLO	300 1 500	150 1 650

c) 5 avril N : Réception d'une note d'avoir pour une ristourne nette de taxes d'un montant de 2 000 € suite aux achats effectués auprès de votre fournisseur BARBAMAMAN au cours du mois de février N.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
4013	665 44566	Fournisseur BARBAMAMAN Ristourne TVA Déductible sur biens et services	2 000	1 666,67 333,33

d) 7 avril N : Paiement d'un acompte de 700 € hors taxes pour des travaux de peinture qui vont être réalisés dans deux mois dans l'un de vos magasins par la société ANOS PINCEAUX. Il s'agit au cas présent de travaux d'entretien.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
6061 44562	4014	Achat de peinture TVA sur immobilisations Fournisseur ANOS PINCEAUX	700 140	840

e) 11 avril N : Achat d’emballages perdus auprès de votre fournisseur (français) CROUP'S pour une valeur de 800 € HT. La facture est établie et réglée le même jour.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
2186 44562	4015	Emballages récupérables TVA sur immobilisations Fournisseur CROUP'S	800 160	960

f) 12 avril N : Votre client CARANOISETTE qui est ponctuellement votre fournisseur a réglé une somme de 300 € sur une dette de 1 200 € TTC. Il avait une créance de 900 € suite à un achat que vous avez effectué auprès de lui.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
4016 512	411	Fournisseur CARANOISETTE Banque Client CARANOISETTE	900 300	1 200

g) 23 avril N : La société a réglé la taxe sur la valeur ajoutée due au titre du mois de mars N.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
44567	512	TVA Banque	1 200	1 200

h) 25 avril N : Avis de la banque vous informant que le règlement de votre client CHAMALLOW pour 200 € TTC est revenu impayé. Les frais sur impayés bancaires sont de 20 € hors taxes et sont facturés le jour même à votre client. L’encaissement avait été porté en comptabilité.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
4113 44566	512	Client CHAMALLOW TVA Déductible sur biens et services Banque	20 4	24

i) 27 avril N : Achat d’un véhicule de tourisme pour 24 000 € TTC (facture et paiement effectués le même jour). Il faut rajouter au prix 24 € de carburant (super carburant) et 150 € de carte grise.

Écriture constatée :

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
2182 44566	512	Véhicule de tourisme TVA Déductible sur biens et services Banque	20 170 4 004	24 174

Précisions :

Le taux de TVA applicable à votre activité de négoce est de 20% ainsi que sur les factures reçues de vos fournisseurs.

La TVA sur les véhicules de tourisme et le supercarburant n'est pas récupérable.

Travail à effectuer

Précisez pour chacune des écritures les erreurs commises par le comptable et passez les écritures correctes.

EXERCICE 3

La société ART DECO dont vous êtes le comptable dispose de deux comptes bancaires, l'un auprès de la banque 1 et l'autre auprès de la banque 2.

Les opérations enregistrées sur ces comptes au cours du mois de mars N ont été les suivantes :

Banque 1 : Compte 5121

Date	Libellé	Débit	Crédit
1/3	Solde à nouveau	12 202 €	
5/3	Prélèvement EDF		500 €
8/3	Encaissement client JAUNE		700 €
15/3	Paieement direct facture Fournisseur LAVIOLETTE		212,50 €
27/3	Encaissement Facture client VERT	405,25 €	
31/3	Virement reçu banque 2	1 700 €	

Banque 2 : Compte 5122

Date	Libellé	Débit	Crédit
1/3	Solde à nouveau	812,50 €	
4/3	Prélèvement téléphone mobile		74 €
8/3	Encaissement client MARRON	814 €	
15/3	Échéance crédit bail camion		1 000 €
15/3	Encaissement client ROCOCO	1 500 €	
31/3	Virement émis vers banque 1		1 700 €

Les relevés bancaires reçus de ces banques sont les suivants :

Banque 1

Date	Libellé	Débit	Crédit
1/3	Solde à nouveau		12 082 €
4/3	Prélèvement EDF	600 €	
9/3	Encaissement client JAUNE (remise de Chèque n°123527)		700 €
15/3	Chèque n°9332017	212,50 €	
27/3	Virement reçu client VERT		405,25 €
31/3	Chèque revenu impayé n°123527	700 €	
31/3	Frais bancaire sur chèque impayé 12 € dont 2 € de TVA	12 €	
31/3	Agios trimestriels	111 €	

Banque 2

Date	Libellé	Débit	Crédit
1/3	Solde à nouveau		812,50 €
4/3	Prélèvement téléphone mobile	74 €	
15/3	Échéance crédit bail camion	1 000 €	
15/3	Encaissement client ROCOCO		1 500 €
31/3	Frais de tenue de compte 140 € dont 23,34 de TVA	140 €	
31/3	Virement émis vers banque 1	1 700 €	

Précisions :

Vous avez oublié de comptabiliser au cours du mois de février N la facture n° 152 de votre fournisseur LAVERDURE (fournisseur de marchandises) qui avait été réglée directement à ce dernier par virement pour un montant TTC de 120 € (taux normal de TVA applicable en l'espèce) sur la banque 1.

Les relevés de comptes bancaires sont réputés exacts.

Travail à effectuer

1) Le chef d'entreprise Monsieur ARTIT souhaiterait que vous lui précisiez les points suivants :

- Son banquier lui parle de compte bancaire débiteur alors qu'en examinant les comptes 5121 et 5122, ces derniers sont créditeurs.
- Les dates d'enregistrement comptables diffèrent souvent des dates figurant sur les relevés bancaires, pourquoi ?

- Au cours du mois de mars N, la banque 1 a facturé des frais financiers alors que le solde de ce compte en comptabilité est débiteur, pourquoi ?
- Les soldes des comptes banque 5121 et 5122 sont toujours différents de ceux figurant sur les relevés bancaires, pourquoi ?

Les réponses sont à rédiger en quelques lignes

2) Procédez aux rapprochements bancaires pour les deux banques.

3) Passez les écritures nécessaires

EXERCICE 4

Vous êtes l'expert comptable en charge du dossier de la SAS LE BON BOIS. Le président de la société Monsieur MATRUEL, qui n'a que peu de connaissances en matière de comptabilité, a souhaité vous rencontrer pour que vous apportiez votre expertise.

Travail à effectuer

Commentez les soldes intermédiaires de gestion de la SAS LE BON BOIS.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA SAS LE BON BOIS

Produits		Charges		Soldes intermédiaires		N	N-1
Ventes marchandises	0	Coût achat marchandises vendues	0	• Marge commerciale		0	2 989
Production vendue	55 000	ou Destockage de production	0				
Production stockée	0						
Production immobilisée	0						
Total	55 000	Total	0	• Production de l'exercice	55 000		687 000
• Production de l'exercice	55 000	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	79 367				
• Marge commerciale	0						
Total	55 000	Total	79 367	• Valeur ajoutée	-24 367		222 362
• Valeur ajoutée	-24 367	Impôts, taxes et versements assimilés	1 528				
Subventions d'exploitation	0	Charges de personnel	141 000				
Total	-24 367	Total	142 528	• Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	-166 895		2 405
• Excédent brut d'exploitation	0	• ou Insuffisance brute d'exploitation	166 895				
Reprises sur charges et transferts de charges	8 000	Dotations aux amortissements et aux provisions	55 000				
Autres produits	30 500	Autres charges	0				
Total	38 500	Total	221 895	• Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	-183 395		-62 595
• Résultat d'exploitation	0	• ou Résultat d'exploitation	183 395				
Quote-parts de résultat positifs sur opérations faites en commun	0	Quote-parts de résultat négatifs sur opérations faites en commun	280				
Produits financiers	2 051	Charges financières	0				
Total	2 051	Total	183 675	• Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	-181 624		-58 635
Produits exceptionnels	907	Charges exceptionnelles	24 000	• Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)	-23 093		-1 755
• Résultat courant avant impôts	0	• ou Résultat courant avant impôts	181 624				
• Résultat exceptionnel	0	• ou Résultat exceptionnel	23 093				
		Participation des salariés	0				
		Impôts sur les bénéfices	0				
Total	0	Total	204 717	• Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-204 717		-60 390
Produits des cessions d'éléments d'actif	0	Valeur comptable des éléments cédés	0	Plus-values et moins-values sur cessions d'éléments d'actif	0		0

EXERCICE 5

La SARL PLUS D'IMAGES fabrique et distribue un produit unique sur commande, à partir d'une matière première dont elle s'approvisionne selon ses besoins.

Les opérations du mois d'avril sont les suivantes :

- Production et vente de 4 000 produits, vendus 180 € l'unité.
- Achats et consommation de 20 000 kg de matières premières à 8 € le kg.
- Les charges indirectes se répartissent ainsi :

	Charges variables	Charges fixes
Approvisionnement	14 000 €	
Production	200 000 €	46 000 €
Distribution	18 000 €	11 900 €
Administration		82 100 €

Travail à faire :

- 1 – Calculez le coût de revient des 4 000 produits vendus.
- 2 – Calculez le seuil de rentabilité

